

AUTO-MOTO ÉCOLE LES HAUTS DE RUEIL

42 Avenue de Fouilleuse 92500 RUEIL MALMAISON – 09.82.32.37.71

Siret : 953 763 265 00014 – RCS : Nanterre – TVA : FR 06953763265

Agrément : E23 092 0016 0 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922668992

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE D'UNE MOTOCYCLETTE

CATÉGORIE A1 ou A2 DU PERMIS DE CONDUIRE

Le permis A1 autorise la conduite des motocyclettes dont la cylindrée n'excède pas 125 cm³, la puissance n'excède pas 11 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,1 kW par kilogramme.

Le permis A2 permet de conduire une moto d'une puissance n'excédant pas 35 kilowatts ou un 3 roues d'une puissance maximale de 15 kilowatts.

⊗ PUBLIC VISÉ

CANDIDATS AU PERMIS DE CONDUIRE DE LA CATÉGORIE A1 ou A2

⊗ OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de conduire en autonomie en sécurité un véhicule de la catégorie A.

⊗ PRÉ-REQUIS

- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe léger ».
- Être âgé de 16 ans pour la catégorie A1 et être titulaire de l'ASSR niveau 2 ou de l'ASR, si vous êtes né à partir du 1^{er} janvier 1988.
- Être âgé de 18 ans pour la catégorie A2.

⊗ MODALITÉS D'INSCRIPTION

Afin de proposer une action de formation adaptée aux attentes et besoins de l'élève l'auto-école procède à une évaluation préalable déterminant un volume de formation prévisionnel.

Équipements obligatoires (casque et gants homologués, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes, dorsal si possible).

⊗ LIEU DE LA FORMATION PRATIQUE

128, rue de Bezons 78420 CARRIÈRES/SEINE

⊗ PROFIL DES INTERVENANTS

Formateur professionnel diplômé du CCS 2 roues et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

⊗ MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Tableau blanc, Box ETM, Vidéoprojecteur, Ordinateur, simulateur, 1 motocyclette pour la catégorie A2 et 1 motocyclette pour la catégorie A1, Accès code en ligne.

⊗ MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

L'acquisition des compétences se fait par des évaluations formatives :

- Des bilans de compétences en toute autonomie durant la formation ;
- 1 examen blanc en fin de formation.

⊗ SANCTION DE LA FORMATION

Dès les compétences acquises le stagiaire est présenté aux épreuves d'examen.

AUTO-MOTO ÉCOLE LES HAUTS DE RUEIL

42 Avenue de Fouilleuse 92500 RUEIL MALMAISON – 09.82.32.37.71

Siret : 953 763 265 00014 – RCS : Nanterre – TVA : FR 06953763265

Agrément : E23 092 0016 0 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922668992

⊗ DÉROULEMENT DE LA FORMATION

1. Une évaluation préalable obligatoire permettant de définir un volume de formation.
À la suite de l'évaluation préalable, un contrat de formation de 20 heures minimum est signé sauf pour la catégorie A2 si vous êtes déjà titulaire de la catégorie A1, dans ce cas le volume minimum de formation est de 15 heures.
2. Formation théorique (Code Moto)
 - Tests d'évaluation en présentiel et en ligne sur PACK WEB EDISER portant sur 9 thèmes de l'Épreuve Théorique Moto.
3. Formation pratique
 - 4 compétences générales sont enseignées dont 1 compétence sur air fermée à la circulation.
 - Durant la formation et à l'issue de la formation pratique l'enseignant effectue un bilan des compétences acquises par l'élève.
4. Présentation aux épreuves du Code Moto et pratique dès l'acquisition des compétences.

⊗ CONTENUS DE LA FORMATION

FORMATION THÉORIQUE PRÉPARANT À L'ÉPREUVE DU CODE DE LA ROUTE

Cours en ligne et en présentiel

Les cours en ligne et en présentiel sont des séries de 40 questions et/ou vidéos conformes à la banque de questions officielles avec des situations de conduite 100% réelles.

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).

Les séries portent sur 9 thèmes :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Le conducteur ;- Les dispositions légales en matière de circulation routière ;- La route ;- Les autres usagers de la route ;- La réglementation générale ; | <ul style="list-style-type: none">- Les éléments mécaniques liés à la sécurité ;- Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;- Les premiers secours. |
|--|---|

COMPÉTENCES :

- Connaître les règles de conduite en motocyclette.
- Comprendre pourquoi elles ont été mises en place.
- Identifier des risques en fonction de la situation.

AUTO-MOTO ÉCOLE LES HAUTS DE RUEIL

42 Avenue de Fouilleuse 92500 RUEIL MALMAISON – 09.82.32.37.71

Siret : 953 763 265 00014 – RCS : Nanterre – TVA : FR 06953763265

Agrément : E23 092 0016 0 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922668992

FORMATION PRATIQUE PRÉPARANT AUX ÉPREUVES PRATIQUE

Compétences générales	Sous-Compétences
1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard - Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord - Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur - Adopter un comportement sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité - Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances - Monter et rétrograder les rapports de vitesse - Maîtriser la réalisation d'un freinage - Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité - Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager) - Maîtriser l'utilisation de l'embrayage - Maîtriser les techniques d'inclinaison - Réaliser un freinage d'urgence
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en sécurité - Tourner à droite et à gauche - Détecer, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers. Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Négocier les virages de la façon la plus sécurisante - Communiquer avec les autres usagers - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - Connaître la particularité des véhicules lourds et savoir se rendre visible - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'éco-conduite

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

- Procédures ; Risques ; Influences de l'entourage et de son mode de vie/ pressions sociétales